

Trois raisons de lire

«La peur de transmettre»

1 Un individu ne se construit pas tout seul. C'est un leurre, « une idéologie qui résonne étrangement avec un des préceptes de notre société libérale postmoderne », s'inquiète Isabelle Duret, professeure de psychopathologie à l'université libre de Bruxelles et cheffe du service de psychologie du développement et des familles. Son intérêt pour la transmission est né alors que, confrontée à des adolescents exposés à des situations d'inceste, de maltraitance ou de négligence grave, elle observe qu'ils ne connaissent presque rien de leur histoire familiale. Soit qu'ils n'y ont pas accès, soit qu'ils ne désirent pas savoir. Son message : « Transmettre, ce n'est pas répéter, c'est engendrer l'avenir. »

2 Trois scénarios existent, selon la psychologue, pour survivre aux traumatismes. L'autoengendrement où les parents considèrent n'avoir rien à léguer, le non-engendrement où ils décident de ne pas avoir d'enfant pour échapper

per au destin, la génophobie où ils craignent de transmettre une maladie génétique. Sauf que le psychisme ne fonctionne pas comme la biologie. Dans les deux premiers cas, tout se passe comme si les familles avaient honte d'un passé douloureux et étaient dans l'impossibilité de se projeter. Une paralysie entretenue par le développement personnel et l'avènement du coaching qui isole davantage l'individu qu'il ne le met en relation avec les autres.

3 Pour aider ses patients, l'auteur œuvre à la reconnaissance de la situation traumatique et sa transformation en mémoire thérapeutique afin « de remettre en mouvement, réchauffer ce qui est gelé ». De là, un travail de remailage des liens s'effectue qui prend en compte la dimension transgénérationnelle, sorte de réappropriation du passé mais « autrement ». Une réassurance nécessaire au processus de transformation. Mais pour cela, explique la thérapeute dont le propos s'impose avec justesse et délicatesse, il s'agit de remettre



l'humain et le collectif au centre d'un monde happé par la performance et la perte de repères dans lequel certains se sentent insécures et d'autres tout-puissants.

«La peur de transmettre», Isabelle Duret, éd. érès, 16,50 €.



Révolution numérique et discrimination

Sous une apparente neutralité mais une totale opacité, les algorithmes pourraient bien écarter les plus pauvres des services sociaux, prévient, exemples à l'appui, le journaliste Hubert Guillaud. A commencer par le plus connu, celui du « Data Mining », dispositif numérique mis en place par la caisse d'allocations familiales (CAF) pour évaluer le risque de fraude de chaque allocataire selon un score de 0 à 1. Plus celui-ci est élevé, plus les contrôles s'enclenchent. Parmi les 33 critères retenus pour cette surveillance, « le fait de se connecter trop souvent à son espace – surtout pour s'assurer qu'un versement a été réalisé – peut devenir un motif de suspicion ». De même, être jeune, percevoir une pension d'invalidité, être parent isolé, changer de situation familiale... augmentent le score de risque. « Calculer, c'est discriminer », pointe l'auteur qui dissèque aussi les logiciels utilisés par les grandes entreprises pour recruter ou encore le « scoring » d'employabilité et de décrochage dans la recherche d'emploi adopté par France travail.

«Les algorithmes contre la société», Hubert Guillaud, La fabrique éditions, 14 €.